

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 9 novembre 2010 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés des filiales marocaines du groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT. Cette augmentation de capital sera réalisée par souscription de parts du FCPE « SEQUOIA CLASSIQUE INTERNATIONAL RELAIS 2010 » et/ou du FCPE «SEQUOIA PLUS INTERNATIONAL 2010 ».

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des sociétés VEOLIA Services à l'Environnement Maroc, AMENDIS, REDAL, AMANOR, Campus VEOLIA Environnement Maroc, CITELUM MAGHREB, CTHM, VEOLIA Transport MAROC, STAREO et VEOLIA Propreté Maroc.

L'augmentation de capital de VEOLIA ENVIRONNEMENT réservée à l'ensemble des salariés du groupe portera sur un maximum de 9 947 247 actions. Le prix de souscription unitaire est de 17,74 Euros, soit 200,46 MAD (au taux de change de 11,30 MAD/EURO).

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 30 mars 2010 sous le numéro D.10.0190, le règlement du PEGI de VEOLIA ENVIRONNEMENT, ainsi que les notices d'information et règlements des FCPE «SEQUOIA CLASSIQUE INTERNATIONAL», «SEQUOIA CLASSIQUE INTERNATIONAL RELAIS 2010», «SEQUOIA HARMONIE INTERNATIONAL», «SEQUOIA PLUS INTERNATIONAL 2010» et «SEQUOIA CLASSIQUE INTERNATIONAL RELAIS 2010», ainsi que

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, le document de référence, ainsi que les règlements et notices des FCPE précités, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux de BMCI Finance et des filiales marocaines de VEOLIA ENVIRONNEMENT.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/046/2010

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières